ARDÈCHE Service National Universel (SNU)

Un cadre strict et nécessaire ?

Le Service national universel (SNU) est un programme mis en place par le Premier ministre français Édouard Philippe à partir de 2019 pour succéder indirectement au service militaire en France.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de nationalité française, âgés de 15 à 17 ans et concerne l'ensemble des départements français depuis 2020.

Il se compose d'un séjour de cohésion qui s'adresse aux 15-17 ans et d'une mission d'intérêt général. Les jeunes qui le souhaitent peuvent choisir de le poursuivre par une période d'engagement volontaire en rejoignant par exemple la réserve civique ou en effectuant un service civique.

Régulièrement décrié ou encensé, il pourrait, dès la rentrée prochaine, être rendu obligatoire et intégré dans le temps scolaire, au grand dam des syndicats enseignants.

Du côté des jeunes volontaires…

Loin de cette contestation, le séjour de cohésion qui a duré 2 semaines s'est déroulé au centre de la FOL (Fédération des œuvres laïques) « Portes de l'Ardèche » à Meyras et a accueilli 92 jeunes venant des Bouches-du-Rhône, de l'Isère et du Var.

Un programme d'activités très varié que ce soit physiques ou culturelles et chaque journée avait un programme bien défini. Elle commençait par le lever des couleurs, rituel Républicain, et se poursuivait par des activités collectives et participatives qui permettaient d'échanger avec d'autres volontaires et également de rencontrer des professionnels.

L'objectif était de former un groupe uni et solidaire et de faire comprendre aux volontaires le sens des valeurs de la République.

Ce jeudi, s'est déroulée la cérémonie de clôture qui célèbre l'engagement a permis aux participants de recevoir un diplôme, en présence des autorités locales et le directeur de cabinet du préfet

92 jeunes venant des Bouches-du-Rhône, de l'Isère et du Var ont été accueillis à Meyras dans le cadre du Service National Obligatoire.

« Bravo et merci d'être volontaire. Grâce à ce parcours vous avez grandi », ainsi que l'inspecteur d'académie, Thierry Aumage : *« Ce fut un grand moment pour préparer son avenir de citoyen »*.

« Je ne regrette rien, tout s'est bien passé et on s'est bien entendu avec nos tuteurs et je souhaite poursuivre un chantier pédagogique et peut-être me diriger vers la sécurité nationale » s'exclame Valentine tandis que Thomas raconte : *« J'ai particulièrement apprécié la découverte des nombreuses activités, la cohésion du groupe et mon souhait serait de travailler dans la gendarmerie nationale »*.

Ce fut un moment solennel et festif spécialement organisé pour féliciter ce chemin accompli et surtout encourager ces jeunes à poursuivre cette expérience sur le parcours du Service National Obligatoire.

LAC-D'ISSARLÈS/AUBENAS Du 1er au 9 juillet

Une marche pour le partage de l'eau

La Loire pourrait-elle couper les vannes à l'Ardèche ?

L'association SOS Loire vivante organise, du 1er au 9 juillet, une marche citoyenne du Lac d'Issarlès à Aubenas pour le partage équitable de l'eau entre Loire et Ardèche.

Cette marche partant des sources de la Loire renvoie à une problématique bien connue des habitants du plateau ardéchois jusqu'aux loueurs de canoës des Gorges de l'Ardèche : : la dérivation de 220 millions de m³ vers l'Ardèche.

Ce détournement des eaux qui est saisonnalisé - l'hiver pour la production énergétique de la centrale de Montpezat et l'été pour le soutien d'étiage de l'Ardèche - est soumis à une convention de 30 ans avec EDF. Celle-ci arrive à terme dans quelques années et les riverains de la Loire et du Lac d'Issarlès, retenue d'eau du "complexe de Montpezat" ont décidé de se saisir de la question. Le tout, dans un contexte où la problématique de la sécheresse devient de plus en plus prégnante…

Une cinquantaine de marcheurs sont déjà inscrits pour cette marche et deux débats sont organisés pour permettre aux citoyens de s'informer et échanger sur le sujet. Le premier débat aura lieu au départ de la marche, le samedi 1er juillet à 18 h, dans la salle des fêtes du Lac d'Issarlès. Le second aura lieu à Saint-Sernin, le vendredi 7 juillet à 18 h.

« Les écoles ne seront jamais des casernes »

Régulièrement décrié ou encensé, le Service National Universel (SNU) pourrait, dès la rentrée prochaine, être rendu obligatoire et intégré dans le temps scolaire, au grand dam des syndicats enseignants pour qui : *« Nos élèves ont besoin d'École, pas de SNU ! En Ardèche comme ailleurs »*.

Dans un communiqué, ils dénoncent : *« Depuis son premier quinquennat, Emmanuel Macron a fait du SNU un étendard de sa politique pour la jeunesse.*

En dépit d'une contestation forte dans la jeunesse et chez les personnels et une partie non négligeable des parents, de faits graves lors de plusieurs séjours SNU montrant la fragilité et le caractère bancal de ce dispositif, le président de la République s'entête ! Dernière piste en date : une généralisation progressive qui passerait, dès l'année prochaine, par des séjours SNU de 12 jours sur temps scolaire, dans le cadre de « classes engagement ».

Ainsi, le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Armées *« essaient de sauver le SNU en le raccrochant au temps scolaire, à travers des projets d'établissements, en confiant de nouvelles missions aux personnels, y compris dans le cadre du « pacte enseignant ». Ils persistent à faire du SNU un élément de valorisation dans Parcoursup comme critère de sélection.*

Nos organisations revendiquent l'abandon de la généralisation du SNU et de son déploiement sur le temps scolaire et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe budgétaire du SNU dans l'Éducation nationale, à la Jeunesse et aux Sports ».

« Nous déplorons le choix de la FOL »

Dans notre département, deux sessions sont organisées dans les locaux de la Fédération des Œuvres Laïques à Meyras, le centre accueillant le stage devient même un centre SNU. *« Nous déplorons le choix de la FOL de participer à ce qui, sous couvert d'engagement citoyen, relève en réalité d'un dispositif d'embrigadement à forte coloration militaire totalement opposé aux valeurs et aux objectifs portés par les associations de l'éducation populaire et par l'école républicaine : l'émancipation de la jeunesse grâce à une éducation libre et laïque ouverte à tou·tes.*

Ainsi, nous refusons :

- *la militarisation de l'éducation et l'embrigadement de la jeunesse (uniforme, salut au drapeau, garde à vous, défilé au pas…)*
- *la confusion des missions entre Éducation nationale et Armée (le double rattachement du SNU au ministère de l'Éducation Nationale et des Armées est inacceptable ; l'école ne doit pas devenir un réservoir de recrutement pour l'armée)*
- *un service national qui n'a en réalité rien d'universel (les jeunes de nationalité étrangère en sont exclus, contrairement au droit à l'éducation)*
- *de confier nos élèves à des personnels encadrants non formés et non qualifiés dans un cadre organisationnel souvent défaillant (très nombreux dysfonctionnements avec propos racistes, homophobes, punitions collectives…)*
- *le coût exorbitant du SNU et des dispositifs promotionnels qui l'accompagnent au détriment d'un investissement massif dans l'éducation.*

Bien au contraire, nous défendons :

- *Une réelle politique en faveur de la mixité sociale et scolaire (qui ne peut se limiter à une cohésion factice de 12 jours)*
- *Une réelle politique éducative émancipatrice pour former des futur·es citoyen·nes éclairé·es capable de comprendre et d'agir face aux défis sociaux, démocratiques et environnementaux de demain.*
- *Un investissement massif dans les politiques publiques en faveur de la jeunesse, à travers l'école et les acteurs de l'éducation populaire acteurs de l'éducation populaire Nos organisations demandent l'abandon et l'abrogation du Service National Universel »*.

LTRA07SU135